

## Information trimestrielle au 30 septembre 2016

- **25,4 millions d'euros de trésorerie disponible au 30 septembre 2016**

**Strasbourg, France, le 20 octobre 2016, 7h30** – Transgene (Euronext Paris : TNG), société biopharmaceutique qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie ciblée contre les cancers et les maladies infectieuses, publie aujourd'hui un point sur son activité du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016. Par ailleurs, la Société annonce également ce jour le lancement d'une augmentation de capital d'environ 48,1 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription.

### Produits opérationnels :

Le tableau suivant résume l'évolution des produits opérationnels<sup>1</sup> au cours du troisième trimestre de l'année 2016, en comparaison avec la même période en 2015 :

En millions d'euros	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2016	2015	2016	2015
Revenus des accords de collaboration et de licence	0,1	0,4	2,0	1,1
Financements publics de dépenses de recherche	1,4	1,9	4,4	6,4
<b>Produits opérationnels</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,5</b>

Au cours du troisième trimestre 2016, les revenus des accords de collaboration et de licence se composent essentiellement de prestations de recherche et de redevances sur licences.

Au 30 septembre 2016, les financements publics de dépenses de recherche correspondent principalement aux trois quarts du montant du crédit d'impôt recherche attendu pour 2016 (4,4 millions d'euros au troisième trimestre 2016, contre 6,2 millions sur la même période en 2015). Cette baisse par rapport au troisième trimestre 2015 s'explique par la réduction de la base de dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche, suite à la réorganisation de la Société.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers disponibles à la vente, autres actifs financiers courants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et les autres actifs financiers courants s'élevaient à 25,4 millions d'euros au 30 septembre 2016, contre 31,7 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, la consommation de trésorerie nette s'est élevée à 16,3 millions d'euros, hors prêt reçu de la BEI, contre 19,8 millions d'euros sur la même période en

<sup>1</sup> Hors revenus sur activités abandonnées

2015. La consommation de trésorerie était de 8,2 millions d'euros sur le premier semestre et 8,1 millions d'euros sur le troisième trimestre de l'année 2016.

Les décaissements nets liés au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ont représenté 4,2 millions d'euros sur la période. Hors décaissements afférents à la réorganisation, la consommation de trésorerie s'élevait à 12,1 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2016, reflétant les effets du plan de réorganisation.

### **Principales réalisations :**

Depuis juin 2016, Transgene a poursuivi son programme de développement clinique, en ligne avec la stratégie visant à combiner ses immunothérapies avec d'autres approches immunothérapeutiques, en particulier les bloqueurs de points de contrôle immunitaire (ICIs).

Ainsi, les différents programmes en développement continuent d'avancer :

- Vaccins thérapeutiques :
  - TG4010 : stratégie concentrée sur les essais en combinaison avec des ICIs dans le cancer du poumon. Deux essais cliniques de Phase 2 de TG4010 en combinaison avec des ICIs sont en cours de préparation, en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> ligne de traitement du cancer du poumon non à petites cellules. L'essai en 2<sup>e</sup> ligne de traitement, mené par le *UC Davis Medical Center* (États-Unis), sera conduit avec Opdivo® (nivolumab) et devrait démarrer au S2 2016.
  - TG4001 : signature en octobre 2016 d'un accord de collaboration clinique avec Merck KGaA et Pfizer, visant à évaluer TG4001 avec Avelumab dans les cancers de la tête et du cou avancés, positifs au HPV. Le démarrage de cette étude de Phase 1/2 est attendu au S1 2017.
  - TG1050 : poursuite de l'étude de Phase 1/1b de TG1050 avec le recrutement des premiers patients qui recevront des doses répétées de ce vaccin thérapeutique contre l'hépatite B, suite à la recommandation positive du Comité d'Évaluation de la Sécurité en juillet 2016.
- Virus oncolytiques :
  - Pexa-Vec : poursuite du recrutement et premier patient attendu en Europe en toute fin d'année pour l'essai clinique de Phase 3 en 1<sup>re</sup> ligne de traitement du carcinome hépatocellulaire (HCC). Deux essais cliniques de Phase 2 de Pexa-Vec en combinaison avec des ICIs sont en cours de préparation. Transgene confirme le démarrage au S2 2016 de l'essai de Phase 2 de Pexa-Vec en association avec ipilimumab dans les tumeurs solides. Le démarrage de l'essai de Phase 2 de ce virus oncolytique avec nivolumab dans le cancer du foie avancé (HCC) en 1<sup>re</sup> ligne de traitement est attendu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.
  - TG6002 : préparation de l'étude de Phase 1 dans le glioblastome dont le démarrage est attendu au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Par ailleurs, Transgene a présenté, début octobre 2016, au 10<sup>e</sup> congrès international des thérapies issues de virus oncolytiques répliquatifs (Vancouver, Canada), une nouvelle génération de virus oncolytique ayant une plus grande capacité cytotoxique sur les cellules tumorales résistantes, grâce à la vectorisation d'un anticorps cellulaire. Cette approche innovante ouvre de nouvelles perspectives en matière de virus oncolytiques armés et confirme la capacité d'innovation et le savoir-faire unique de la R&D de la Société.

## **Perspectives :**

La Société confirme sa prévision de consommation de trésorerie de l'ordre de 35 millions d'euros sur l'année 2016.

Par ailleurs, la Société a annoncé ce jour le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

L'Institut Mérieux, actionnaire de référence de Transgene par sa filiale TSGH, s'est engagé à participer à cette opération et à la garantir à hauteur de 75% de son montant, matérialisant ainsi son engagement de début d'année d'apporter un financement complémentaire à la Société.

## **Contacts**

### **Transgene**

Lucie Larguier  
Directeur Communication Corporate  
& Relations Investisseurs  
+33 (0)3 88 27 91 04  
investorrelations@transgene.fr

### **Relations Médias :**

#### **IMAGE 7**

Claire Doligez / Laurence Heilbronn  
+33 (0)1 53 70 74 48  
cdoligez@image7.fr

## **À propos de Transgene :**

Transgene (Euronext : TNG), qui fait partie de l'Institut Mérieux, est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie ciblée contre les cancers et les maladies infectieuses. Ces produits utilisent des vecteurs viraux pour détruire directement ou indirectement les cellules infectées ou cancéreuses. Transgene a deux produits principaux en développement clinique : TG4010 dans le cancer bronchique non à petites cellules et Pexa-Vec dans le cancer du foie. La Société a également plusieurs autres programmes, dont TG4001, en recherche et en développement préclinique et clinique basés sur sa technologie des vecteurs viraux. Transgene est basée à Strasbourg et a des activités opérationnelles à Lyon, en Chine et aux États-Unis. Plus d'informations sur [www.transgene.fr](http://www.transgene.fr).

## **Déclarations prospectives :**

*Ce communiqué de presse contient des informations et/ou déclarations prospectives de Transgene concernant sa situation financière, y compris sa consommation de trésorerie. Bien que la Société considère que ces informations et projections sont fondées sur des hypothèses raisonnables, elles peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés et pourraient avoir un impact négatif significatif sur les activités de la Société, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats ou ses développements. La capacité de la Société à commercialiser ses produits est soumise notamment, mais pas exclusivement, aux facteurs suivants : la reproduction chez l'homme de résultats précliniques positifs ; la réussite d'essais cliniques, la capacité à obtenir des financements et/ou des partenariats pour le développement et la commercialisation des produits, et l'obtention des autorisations réglementaires de mise sur le marché. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de la Société et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence et de son Actualisation déposés auprès de l'AMF et disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.transgene.fr](http://www.transgene.fr)).*

## **Avertissement**

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.*

*La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « **Directive Prospectus** »).*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus relatif à une offre au public dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Transgene d'un prospectus relatif à une offre au public au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ni dans toute autre juridiction dans laquelle telle offre ou sollicitation pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions et les droits préférentiels de souscription de Transgene n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et Transgene n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique.*

*Le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **Personnes Concernées** »). Ce communiqué est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent communiqué fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées. Aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué et son contenu.*

*Toute décision d'acquérir des actions ou des droits préférentiels de souscription de Transgene doit être faite uniquement sur la base de l'information concernant Transgene disponible publiquement.*

*Ce document ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.*